

## CROCQUEFER (CHARLES-ANTOINE)

Angers 1848-1851

La mort impitoyable vient de frapper d'une manière foudroyante un de nos bons et sympathiques Camarades.

Crocquefer (Charles-Antoine,) sorti d'Angers en 1851 a été enlevé le 4 mars, par une congestion pulmonaire, à l'affection de sa famille désolée et de ses nombreux camarades et amis.

A sa sortie d'École, Crocquefer entra dans l'établissement J.-F. Cail et C<sup>ie</sup>, comme dessinateur attaché au service des sucreries et des distilleries. Après quelques années d'études, il fut chargé de plusieurs distilleries dans les départements d'Indre-et-Loire et de la Charente.

La manière intelligente dont il s'acquitta de ces travaux le fit remarquer, et, en 1856, il fut nommé secrétaire du service de la traction au Chemin de fer de Rhône et Loire que l'on construisait en remplacement de la petite ligne de Saint-Étienne; là encore, Crocquefer montra des dispositions toutes particulières dans le nouveau service.

En 1862, Crocquefer fut appelé dans le département de l'Orne pour installer de grandes exploitations et distilleries agricoles qu'il dirigea jusqu'en 1873.

En 1870-1871, notre Camarade, adjoint au maire de la ville d'Alençon, rendit, pendant l'occupation allemande, les plus grands services à ses concitoyens : il obtint des envahisseurs, par son caractère

ferme et conciliant, des concessions qui avaient été refusées à beaucoup d'autres.

C'est en 1873 que Crocquefer fut chargé d'organiser et de diriger l'exploitation des Chemins de fer de l'Orne (ligne d'Alençon à Condé-sur-Huisne), à laquelle furent jointes, plus tard, les lignes de Mamers à Saint-Calais et de Briouze à la Ferté-Macé.

Il apporta dans cette organisation les qualités les plus remarquables. Servi par une longue expérience il appliqua à cette exploitation de lignes locales, à petit trafic, les principes de la plus grande économie, tout en assurant au personnel une large rémunération des services rendus, que sa sagacité et sa bienveillance savaient toujours reconnaître et récompenser.

En parlant de cette partie de sa carrière à nos Camarades, nous devons constater que les lignes qu'il dirigea jusqu'à ses derniers moments, comptent parmi celles qui dans le réseau similaire, en France, ont été le plus économiquement exploitées.

Dans ces dernières années, il avait été appelé à faire partie du Conseil d'administration de la Caisse centrale populaire.

Ses qualités d'administrateur, son jugement sain et correct, sa grande loyauté jointe à l'esprit le plus délié, devaient lui assurer dans ces affaires, presque nouvelles pour lui, une place bientôt conquise, et la confiance de tous ses collègues, dont il avait vite gagné l'estime et l'amitié.

La mort l'a arraché brusquement à un avenir qui s'annonçait brillant, après toute une carrière de travail ininterrompu, secondé par l'intelligence la plus active.

C'est après quelques jours seulement d'une ma-

ladie que rien ne pouvait faire prévoir, qu'il a été enlevé à l'affection de sa famille et de ses nombreux amis.

Crocquefer laisse après lui, à tous ceux qui l'ont connu, les souvenirs les plus profonds.

A ses amis, et ils furent nombreux, les regrets inspirés par la perte du plus dévoué d'entre eux, toujours prêt à rendre service, et à mettre à leur disposition les influences que ses fonctions lui avaient acquises.

A sa famille, à sa veuve, à ses enfants et à tous les siens, le culte que l'on doit au plus aimant des époux, au meilleur des pères, au parent le plus affectueux.

Puisse cet hommage, inspiré par notre ancienne et profonde amitié, apporter, sinon une consolation, du moins quelques soulagements à sa veuve, déjà si éprouvée par une longue et cruelle maladie, et à ses chers enfants, jeunes encore, qui garderont toujours, comme un modèle qui doit les guider, l'exemple de la vie toute de travail, de dévouement et de bonté de leur père.

Avril 1886.

COLLIGNON.

Au moment de publier cette notice, nous apprenons la mort de M<sup>me</sup> Crocquefer, veuve de notre regretté Camarade, que la maladie et le chagrin viennent de faire succomber.

Nous adressons à ses enfants et à sa famille nos regrets les plus sincères pour le nouveau malheur qui vient de les frapper.

*L'Agent de la Société, gérant,*

PROSPER MARTIN.